

21.03.2002 - 08:59 Uhr

Débats parlementaires sur le système de dosage du trafic automobile lourd

Altdorf (ots) -

Le chemin de fer dispose de capacités suffisantes

L'Initiative des Alpes félicite le Conseil fédéral de sa position ferme sur le dossier du "dosage" du trafic automobile lourd. La limitation du nombre de camions représente une contribution importante à la sécurité routière, tout en étant conforme à la politique du transfert modal voulue par le peuple et confirmée à plusieurs reprises par celui-ci. Ceux qui remettent en question cette régulation du trafic des poids lourds ont pour objectif non pas une amélioration de la sécurité, mais un accroissement du trafic, donc du risque de nouveaux accidents graves dans les tunnels.

Les capacités prétendument insuffisantes du rail ne sont qu'un prétexte pour contrecarrer le transfert du trafic de marchandises réclamé par le peuple. Il est réaliste d'estimer que, dans tout l'arc alpin, le mode ferroviaire serait aujourd'hui déjà en mesure de doubler sa part au transport à travers les Alpes et, ainsi, d'absorber plus de 70% du trafic de marchandises à travers les Alpes. Rien qu'en Suisse, le rail peut fournir à court terme des capacités lui permettant de prendre en charge un tonnage équivalant à plus de 2000 camions par jour. C'est beaucoup plus que la réduction de capacité découlant du système de dosage du trafic automobile lourd.*

Pour que ces capacités soient effectivement utilisées, il est nécessaire que les compagnies de chemins de fer prennent elles aussi des mesures. Les efforts du côté du rail seront toutefois inopérants tant que les conditions cadres politiques demeureront défavorables au mode ferroviaire. Seule une limitation durable des capacités routières amènera les entreprises à réorienter véritablement leur logistique en direction du rail.

Kontakt:

Patrice Mugny
Mobile +41/79/637'77'38

D'après un document de T&E en français, avec résumé en anglais, intitulé "Capacités ferroviaires à travers les Alpes". Pour le consulter: www.iniziativa-des-alpes.ch (sous la rubrique "nouveau sur cette homepage").

[002]